

# Pourquoi étudier la vulgarisation des sciences forestières ?

## Études des formations à la gestion des forêts

PASCAL MARTY

Les modes d'exploitation et la mise en œuvre des choix de gestion en forêt se traduisent géographiquement par des changements dans l'espace concret et dans le paysage. Or, cette activité de production d'espace (Brunet, 1990) requiert un préalable : la construction de la légitimité de l'action et des pratiques, processus confrontant des groupes aux intérêts divergents. En forêt privée, par exemple, un des principaux débats actuels porte sur les modalités de contrôle de l'activité sylvicole afin de mieux prendre en compte les aspects environnementaux. Alors que des environnementalistes contestent les règles de sylviculture – reboisements monospécifiques et futaie régulière – (Carbiener, 1996 ; Couderc, 1988 ; Peterken, 1995) et déclarent leur intérêt pour des pratiques alternatives (Puyo, 1999), les organisations de propriétaires forestiers défendent l'idée d'une valorisation économique optimale de la ressource bois (Martinel, 1995) et sont méfiants vis-à-vis d'une patrimonialisation de l'espace forestier qui affaiblirait le droit de propriété au nom de l'environnement (Martin, 1995 ; Gadant, 1996 ; Malaval, 1996).

Dans ce contexte, l'étude et l'analyse des cycles de formation organisés pour les propriétaires forestiers cesse d'être une question circonscrite à l'intérêt des spécialistes de sociologie des organisations. L'étude de ce qui se joue autour de la formation des propriétaires forestiers est à l'articulation du travail des sciences sociales et des sciences du milieu car il s'agit de la connaissance des mécanismes de production sociale de la matérialité de la nature (Luginbühl, 1998). En effet, si les dynamiques des paysages (Marty, 1998) sont reconnues comme au cœur d'un dispositif fonctionnel où l'espace concret est produit (ou reproduit) par les acteurs socio-économiques dont les actions et les stratégies sont filtrées par la médiation du débat public<sup>1</sup>, il convient de montrer quels sont les types d'outils existant pour faire cette médiation et comment ils fonctionnent.

Les formations à la gestion des forêts organisées par le groupe d'intérêt des propriétaires forestiers pour des propriétaires forestiers sont des lieux où la norme s'impose et se légitime. Mais, avant d'en faire la démonstration, quelques points méritent d'être éclaircis.

### Un groupe d'intérêt des propriétaires forestiers existe-t-il et a-t-il un effet sur les dynamiques de l'espace concret ?

L'étude de l'histoire du syndicalisme forestier depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (Buttoud, 1979) montre que la FNSPFS (Fédération nationale des syndicats de propriétaires

forestiers sylviculteurs, fondée en 1946), constituée après la Deuxième Guerre mondiale, est un groupe de défense des intérêts des propriétaires de forêts, et plus particulièrement des grands propriétaires<sup>2</sup>. Elle joue un rôle important dans le fonctionnement des CRPF (Centres régionaux de la propriété forestière, instaurés par la loi Pisani 1963). Depuis 1996, on retrouve à la tête de l'ANCRPF (Association nationale des CRPF) une des figures de proue de la FNSPFS, M. Leclerc de Hautecloque. Ce groupe d'intérêt a un effet sur les dynamiques de l'espace concret dans la mesure où il suit de près l'élaboration des contenus des politiques publiques : il a relayé les projets d'aide à l'enrênement (Fonds forestier national) pendant les « trente glorieuses », il a pesé sur le contenu des dispositifs de contrôle de la gestion de la forêt privée (plans simples de gestion), il a contribué au fort rejet des propositions de zonages Natura 2000 en 1996, il défend les méthodes de sylviculture intensive.

### La formation est-elle instrumentalisée par le groupe d'intérêt des propriétaires privés ?

Les stages Fogefor sont organisés par une structure informelle, la Cellule nationale des Fogefor (Lavarde, 1998), composée de l'Association permanente des chambres d'agriculture (Apc), du syndicat des propriétaires forestiers la FNSPFS, de l'ANCRPF, de l'Institut pour le développement forestier (IDF), du Fonds national d'assurance formation des exploitants agricoles (Fafea) et l'Association nationale pour le développement agricole (Anda).

Si l'objectif déclaré de l'axe FNSPFS-ANCRPF avec les stages Fogefor est d'aider les propriétaires dans leurs tâches de gestion en transmettant des connaissances, les effets induits par l'organisation de ces stages sont : la diffusion auprès des propriétaires de modèles techniques dont la finalité est surtout économique et l'élargissement du cercle des propriétaires actifs, voire syndiqués.

Par ailleurs, le travail de communication dans l'espace public est pris très au sérieux. Dans les documents préparatoires de la Loi d'orientation sur l'agriculture, les organisations de propriétaires forestiers ont insisté sur la nécessité de rémunérer les propriétaires pour des services qu'ils rendent gratuitement, comme l'accueil du public ou la gestion durable et environnementale des massifs. Or, comment prouver qu'on pratique une gestion durable ? À côté de déclarations péremptoires<sup>3</sup>, la formation est instrumentalisée : en affirmant que « beaucoup des propriétaires ont souvent participé à

PASCAL MARTY  
Centre d'écologie  
fonctionnelle et évolutive  
UPR 9056 CNRS  
1919, route de Mende,  
34293 Montpellier cedex 5,  
France  
marty@cefe.cnrs-mop.fr

<sup>1</sup> Voir, par exemple, le débat sur les OGM dans l'espace et l'activité agricole ou bien les résistances à l'application de la Directive Habitats en France.

<sup>2</sup> À la fin des années 70, les adhérents représentent 0,75 % des propriétaires pour 20 % de la superficie (Buttoud, 1979).

des cycles de formation à la gestion forestière et à des journées de vulgarisation mises en place par les organismes de la forêt privée <sup>4</sup> ou qu'il existe « des activités considérables de formation et d'information des sylviculteurs, effectuées par les organismes de la forêt privée en concertation avec l'État » (Plauche-Gillon, 1996), le groupe d'intérêt des propriétaires prend ses formations comme argument pour justifier sa revendication de rémunération des services non marchands que la forêt fournirait au public.

### Comment la formation des propriétaires privés peut-elle faire l'objet d'un travail scientifique ?

L'impact des groupes d'intérêt (Collectif, 1996) sur la matérialité de la nature et sur les dynamiques de l'espace concret est un domaine de recherche à développer. En effet, si on ne néglige plus le rôle des perceptions (Mathieu, 1997) dans les questions d'environnement, il reste à montrer comment un groupe occupe l'espace public pour diffuser ses points de vue et ainsi favoriser la production de formes spatiales particulières. La question de la construction et de la défense de la légitimité d'un discours-action n'est pas sans rapports avec les dynamiques spatiales, ici par exemple, les dynamiques du paysage forestier.

L'hypothèse à tester est la suivante : les formations organisées par le groupe d'intérêt des propriétaires forestiers sont des lieux où se fait un travail d'imposition et de légitimation de la norme en matière de gestion forestière.

Afin de produire des résultats démontrés, le travail de recherche doit se saisir d'un objet hybride (ici une formation où les contenus scientifiques et techniques se mêlent aux convictions et aux intérêts particuliers). La méthode consiste à analyser des données récoltées parmi les éléments palpables et concrets par lesquels se matérialise la formation des propriétaires. Ainsi :

- il est possible d'en faire la généalogie, d'identifier les organisateurs et d'en étudier l'impact spatial et quantitatif (par exemple le nombre de stages et de stagiaires par région) ;

- les documents et matériaux créés spécialement pour la communication (dépliants, chemises à documents...) peuvent d'autant mieux faire l'objet d'une analyse de contenu que leur élaboration n'a pas été laissée au hasard ;

- chaque formation est en soi un système socio-spatial. Il s'agit d'une interaction entre des propriétaires, avec chacun leurs caractéristiques socio-économiques, des formateurs appartenant à des institutions, des contenus d'enseignement et des lieux où se dispense le savoir.

### Premiers résultats et pistes de recherche

*La vulgarisation forestière en France : état des lieux*

La vulgarisation auprès des propriétaires privés des savoirs et techniques forestières, des règles de sylviculture, se fait, en France, essentiellement par le canal des organisations de propriétaires privés. Dans les

années 60, la vulgarisation est d'abord organisée par les industriels du bois et du papier en relation avec les organisations agricoles. Les Centres d'études techniques forestières (cetef) et les Groupes de vulgarisation forestière (GVF) sont fédérées par l'Association technique de vulgarisation forestière (ATVF) qui devient l'Institut pour le développement forestier, reconnu d'utilité publique en 1970. Du côté des propriétaires forestiers, la vulgarisation et l'assistance technique aux propriétaires font partie des missions des CRPF. A partir des années 80, les GVF disparaissent progressivement. Les stages Fogefor, associations coordonnées par une structure informelle, la Cellule Nationale des Fogefor (Lavarde, 1998), sont organisés à partir de 1983 (département de la Somme). Stages de dix jours répartis sur un an, ils sont diversifiés dès 1988-1989 (stage « de base », stages de « perfectionnement » et « groupes de référence »).

#### *Anatomie d'un stage Fogefor*

L'analyse des matériaux issus de l'observation et de la participation directe à un stage<sup>5</sup>, ainsi que les données recueillies lors d'un entretien auprès de chaque participant ont permis de dégager les points suivants.

#### *La mission du stage Fogefor*

Le commentaire des informations (textes, graphisme, photographies) contenues sur la pochette porte-documents standard que la cellule nationale des Fogefor utilise pour la diffusion de tous les documents concernant les Fogefor permet de dégager trois éléments :

- 1) l'icônographie montre une forêt où les hommes sont très présents, que ce soit avec les figures de la réunion des générations, de la transmission des biens et de l'amour de la forêt aux jeunes générations, ou bien avec des images de sylviculture soignée ;
- 2) les thèmes couverts par la formation privilégient les aspects économiques et financiers de la gestion. Les thèmes portant sur l'évaluation écologique du terrain, sur la biodiversité, sur la faune, sur la préservation des équilibres des écosystèmes sont moins traités ;
- 3) l'objectif final (dialoguer avec les spécialistes de la forêt grâce à un langage commun) est de tisser un lien entre la technostrucure de la forêt privée et les propriétaires autour d'une représentation commune de la forêt.

#### *Les contenus d'enseignement :*

##### *primat d'une sylviculture intensive*

L'analyse du programme des dix journées d'un stage Fogefor le démontre. La sylviculture (neuf demi-journées) et la gestion forestière (six demi-journées) sont les piliers de la formation.

La formation est dominée par une conception de la forêt comme ressource à exploiter et patrimoine à rentabiliser par des moyens techniques modernes (reboisements en résineux à croissance rapide, traitements chimiques, éclaircies vigoureuses, réseau de pistes).

#### *La pédagogie par l'exemple : le statut du terrain*

La méthode Fogefor consiste à fixer dans l'esprit des propriétaires stagiaires des références afin de struc-

<sup>3</sup> Qu'est ce que la forêt sinon un projet de développement durable par essence même ? L.O.A., documents de travail du 06/10/98.

<sup>4</sup> *ibid.*

<sup>5</sup> Stage organisé pour le département de l'Aveyron entre mai 1995 et juin 96 pour 21 stagiaires possédant de 4 à 180 ha de forêt, parmi lesquels dominant les cadres (30 %) et les agriculteurs (22 %).

turer leurs représentations de la gestion forestière. Le stage est ainsi l'occasion de visiter une collection de lieux exemplaires au sens où l'entend A. Micoud (1991). Il s'agit de lieux « construits pour signifier la possibilité d'un avenir différent, articulés à la désignation concomitante d'un problème social, d'une contradiction (...) et, enfin, construits pour être reproduits et imités » (Micoud, 1991). Les forêts visitées durant le stage combinent les trois sens de l'exemplarité selon cet auteur :

1) Entre sciences forestières et édification, la forêt visitée a pour fonction pédagogique de faire comprendre au sens très fort de « faire ingérer », de faire « assimiler » (Micoud, 1991) ; 2) la parcelle exemplaire est aussi un prototype (ex : un chantier de balivage des taillis de châtaigniers) ; 3) elle est enfin un « modèle digne d'être imité. »

### L'encadrement des stagiaires

Les intervenants sont les techniciens du CRPF, secondés par des intervenants extérieurs. Parmi ces intervenants, on peut identifier un axe fort de la structure d'enseignement qui unit le CRPF, le syndicat affilié à la FNSPFS, la coopérative forestière qui lui est liée et l'IDF. La nature institutionnelle des intervenants renforce l'ancrage de la formation au versant économique de la forêt privée.

### L'intégration au groupe d'intérêt

Un des objectifs du stage Fogefor est de repérer des futurs membres actifs pour le syndicat<sup>6</sup> dont les membres siègent dans de nombreuses commissions départementales (boisement des terres agricoles, évaluations cadastrales, plans de chasse et dégâts du gibier...).

En conclusion, les stages Fogefor sont une arme très efficace dans l'espace public de discussion au service de l'axe FNSPFS-ANCRPF qui prend très au sérieux le travail de communication. Ils contribuent à diffuser une conception productive de la gestion forestière auprès des propriétaires, à recruter ou à renouveler les membres actifs du groupe d'intérêt (Marty, 2000). Les conséquences sur les dynamiques des paysages sont de deux types : directes avec la mise en œuvre d'opérations de sylviculture intensive ; indirectes avec l'instrumentalisation de l'image de propriétaires responsables et soucieux de bonne gestion dans les négociations des contenus des politiques publiques.

La poursuite des recherches devrait tenir compte de deux exigences : élargir l'échantillon d'observations en standardisant les méthodes d'enquête et mesurer la résistance des modèles de gestion et d'aménagement productivistes face aux exigences de gestion durable et environnementale des milieux forestiers.

### RÉFÉRENCES

- Brunet R. 1990. Le déchiffrement du Monde, in : Brunet, Dollfus (éd.), *Mondes nouveaux*, Paris-Montpellier, Hachette-Reclus 9-271.
- Buttoud G. 1979. *Les propriétaires forestiers privés. Anatomie d'un groupe de pression*. Engref, Nancy.
- Carbiener D. 1996. Pour une gestion écologique des forêts européennes, *Courrier de l'Environnement de l'Inra* 29, 19-38.
- Collectif. 1996. Les groupes d'intérêt, *Pouvoirs* 79, 192 p.
- Couderc J.-M. Forêts ou plantations d'arbres ? *BAGF*, 1988, 88-3 : 227-237.
- Gadant J. 1996. Quand l'écologie devient nuisance. *Forêts de France* 398, 18-22 et 399 : 15-20.
- Habermas J. 1993. *L'espace public*, Payot, [ed. originale 1962], Paris.
- Lavarde F. Fogefor. 1998. 12 ans déjà ! *Forêts de France* 416, 29-32.
- Luginbühl Y. 1998. Symbolique et matérialité du paysage, *Revue de l'Économie Méridionale* 46 (3) 235-245.
- Malaval P. 1996. Protection de la nature ou colonisation de l'espace rural ?, *Forêts de France* 392, 15-17.
- Mathieu N., Rivault C., Blanc N., Cloarec A. 1997. Le dialogue interdisciplinaire mis à l'épreuve : réflexion à partir d'une recherche sur les blattes urbaines, *Natures Sciences Sociétés* 5 (1) 18-30.
- Martinel P. 1995. La forêt des agriculteurs. *Forêts de France* 388, 9-13.
- Martin R. 1995. Le sylviculteur, gardien de musée ou agent économique ? *Forêt Entreprise* 105, 21.
- Marty P. 1998. Environnement et propriété : la production de l'espace forestier privé. *Sud Ouest Européen* 3, 55-66.
- Marty P. 1999. Gestion de la forêt privée et rôle de la formation des propriétaires. L'exemple des stages Fogefor. *Revue de l'Économie Méridionale* (sous presse).
- Micoud A. 1991. Les lieux exemplaires : des lieux pour faire croire à de nouveaux espaces 53-63, in : Micoud A. (éd.), *Des Hauts-Lieux. La construction sociale de l'exemplarité*. CNRS, Lyon.
- Peterken G. 1995. *Natural woodland. Ecology and conservation in northern temperate regions*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Plauche-Gillon H. 1996. Gestion durable et écocertification en forêt privée. La gestion durable des forêts tempérées. *Rev. For. Fr. Spec.* XLVIII, 191-194.
- Puyo J.-Y. 1999. Deux siècles d'évolution des conceptions françaises en matière d'aménagement forestier (xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles), in: *IX congreso de historia agraria*, Bilbao 15-17 septembre 1999, Bilbao-U. del Pais Vasco, 575-586.

<sup>6</sup> « En outre, l'impact sur la profession a été sensible, de nombreux propriétaires bénéficiant de l'élan donné se sont impliqués davantage dans les organisations professionnelles ». (Lavarde, 1998).